

L'ACLOT

Abonnement :

Un an fr. 2,50
Six mois » 1,30

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ON TRAITE A FORFAIT.

Annonces :

Ordinaires, 10 centimes — Judiciaires, 1 franc
Réclames, 50 centimes (la ligne).

Les personnes qui prendront un abonnement à L'ACLOT du 1^{er} janvier au 30 septembre (2 fr.), recevront le journal gratuitement jusqu'à la fin de l'année courante.

Les abonnements se prennent au bureau du journal, boulevard des Archers.

Un Projet de Canal.

II.

LES VIEUX PROJETS.

Comme nous le disions dans notre premier article, l'idée de relier Nivelles au mouvement maritime de la Belgique est déjà vieille, comme le sont d'ailleurs beaucoup d'idées pratiques. Toutefois, le moyen que l'on propose aujourd'hui pour tirer Nivelles de son isolement n'a aucune ressemblance avec les différents projets qui ont été présentés jusqu'ici. C'est encore là un motif qui nous fait espérer la réussite de l'entreprise présente, car cette entreprise a au moins sur ses devancières un mérite fort apprécié de nos jours, celui de la nouveauté. Nous croyons cependant qu'il ne serait pas sans intérêt d'examiner brièvement les efforts tentés jusqu'ici pour desservir Nivelles par un canal.

Au XVII^e siècle, le juré Jean Gaudré proposa aux receveurs, échevins, jurés et maîtres de métiers un plan destiné à relier Bruxelles à la Sambre.

Le canal projeté devait emprunter la Senne et la Samme, canalisées jusqu'à Ronquières, puis suivre la Thines par Nivelles jusqu'à la Cense de Viescourt (sur Thines), gagner par Rèves et par Luttre le Piéton qui serait canalisé jusqu'à sa jonction avec la Sambre à l'endroit où l'on bâtit Charleroi en 1666.

Le magistrat de Bruxelles accueillit avec beaucoup de faveur cette proposition et insista sur le concours que l'on était en droit d'attendre des provinces et des particuliers intéressés.

Le conseil des finances fit examiner sérieusement la question en 1652 par Henri Sauteruel, Jacques Van Weerden et Frédéric Van Langeren qui, de concert avec Jean Gaudré, furent chargés d'étudier le tracé et les questions d'alimentation ainsi que de lever le plan général du canal. Ces travaux s'effectuèrent immédiatement, sans toutefois aboutir.

Le 6 avril 1656, Chrétien-Martin Beer, Hubert Ranthou, Florent de Minez et C^{ie}, obtinrent un octroi pour construire un canal entre Bruxelles et Charleroi, mais ils vinrent se heurter aux exigences de la ville de Bruxelles et ne purent réaliser leurs plans.

En 1660, lorsqu'on remit la question sur le tapis, on signala comme préférable la direction par Arquennes et Renissart; ce nouveau projet échoua également.

Il en fut de même des tentatives renouvelées en 1669 et en 1699.

Le projet du canal de Charleroi fut encore repris en 1750, en 1783 et en 1801. En 1750, le bruit s'étant répandu que le canal serait creusé en s'écartant de Nivelles, la population de cette ville s'émut et envoya à Bruxelles des délégués chargés d'exposer les doléances des Nivellois.

La question fut enfin tranchée sous l'empire français par le mémoire de l'ingénieur en chef Vionnois, dont les indications furent pres-

que entièrement suivies lors de la construction du canal en 1826-1831. (1)

L'exécution de ce projet laissait donc Nivelles en dehors du tracé du nouveau canal.

En 1848, MM. Carlier, Bonnet et Van Moorsel-Devis demandèrent la concession d'un canal de Seneffe à Louvain par Nivelles, Genappe et Wavre. Les promoteurs de ce projet firent toutes les études préliminaires de cette nouvelle voie de communication, qui offrait d'immenses avantages pour toutes les localités qu'elle était appelée à desservir. Leur travail reçut partout le meilleur accueil; les journaux de Bruxelles, de Louvain, de Charleroi et de Nivelles en réclamèrent l'exécution; les conseils communaux intéressés ainsi que les représentants des deux arrondissements de Nivelles et de Louvain firent de multiples démarches pour que la concession fût accordée; mais ce projet, qui était presque entièrement l'œuvre personnelle de M. l'architecte Carlier, eut le même sort que ses devanciers.

Rappelons, pour finir, un passage d'une pétition que M. Gendebien, père, adressa en 1848 à la Chambre des Représentants à propos du canal de Charleroi :

« J'ai été un des plus zélés promoteurs du canal de Charleroi à Bruxelles; j'en ai fait une étude sérieuse; j'ai parcouru le terrain à plusieurs reprises, et j'ai démontré que le tracé devait être dirigé dans les environs de Nivelles, Le centre devait avoir son embranchement bifurquant à Nivelles avec la branche principale, celle de Charleroi. Plus tard, M. Vifquin fut chargé des études de ce canal. Il changea la direction: il préféra un seul tracé qu'il rapprocha des charbonnages du centre, au lieu de le faire aboutir à Nivelles. Ce projet réalisait une économie sur les frais de construction; mais il faisait faire aux produits de Charleroi un détour de cinq lieues. Il imposait aux produits de Charleroi un parcours de 15 lieues au lieu de 10, qui était la distance commune au centre et à Charleroi, par les routes pavées et par les tracés sur Nivelles. »

La chronique de l'arrondissement de Nivelles du 31 décembre 1848, à laquelle nous empruntons ces détails, ajoute, en parlant du projet du canal de Seneffe à Louvain :

« Nivelles, dans cette circonstance, a donc été sacrifié aux grands industriels du centre. Nous espérons qu'aujourd'hui on sera plus équitable à son égard, et que la concession du nouveau canal, qui sera une compensation tardive, sera accordée aux demandeurs. »

Cette compensation n'est pas venue, et l'espoir de la Chronique s'est trouvé déçu; c'est à nous qu'il appartient de la réclamer encore; le projet présenté par M. Lagasse a des prétentions plus modestes que ses devanciers; il n'exigera donc pas une dépense aussi considérable, dépense qui a peut-être contribué pour beaucoup à faire avorter les tentatives précédentes.

Unissons donc nos efforts pour que si tardive que soit cette compensation elle nous soit enfin accordée!

D'après l'avis d'hommes compétents le canal projeté devrait traverser le terrain choisi dernièrement pour la construction du nouvel abattoir. Nous croyons devoir signaler la

(1) Ces lignes sont un résumé de la page consacrée à ce sujet dans l'ouvrage de MM. Tarlier et Wauters (Géographie et Histoire des Communes Belges, ville de Nivelles, page 21).

chose à l'administration communale afin qu'elle examine s'il n'y aurait pas lieu de revenir sur la décision prise et de réserver l'espace compris entre les maisons des hospices et le moulin de Béro. L'abattoir, qu'il s'agit d'ériger sur ce terrain, serait avantageusement déplacé et édifié presque en face, de l'autre côté du carrefour.

CLIPOTIA.

NOS ENFANTS.

L'autre jour, à propos d'une partie de billes engagée sur la place Saint Paul, une curiosité, ou plutôt une inquiétude me prit: les enfants d'aujourd'hui ont-ils conservé les jeux de leurs aînés ou n'en ont-ils pas altéré les règles et l'argot?

Le jeu de billes, particulièrement, présentait, de mon temps, de nombreuses subdivisions et avait une langue bien à lui. La parle-t-on encore, cette langue plus spéciale et plus extraordinaire, s'il est possible, que celle d'une certaine fraction de l'école belge?

Ce point d'interrogation retenant obstinément se poser dans mon esprit, je résolus de chercher la réponse qu'il demandait et je me livrai, dans ce but, à une véritable enquête.

Oui, tous ces jeux sont encore en honneur; oui, le vieux répertoire fait les délices de nos fils et de nos neveux, comme il a fait les nôtres jadis.

Mais ce sont principalement nos filles et nos nièces qui ont conservé, presque intactes, les anciennes traditions.

Savez-vous qu'elles chantent encore ce vieux rondeau que vous avez certainement chanté autrefois, quelque soit votre âge aujourd'hui?

Bonjour, bonjour, Madame Inore;
N'avez-vous pas un fille en ore,
En or, en or ou en argent?
— Ni pour cent francs, ni pour cent mille:
Ni roi, ni prince n'aura ma fille.
— Qu'avez vous à lui donner?
— Une chaîne en or, c'est bien assez.
— Allez vous en vous promener
— Prenez laquelle que vous voulez.
Avec... (1) j'ai assez,
Compagnons la marionnette,
Avec... j'ai assez,
Et surlaé! (2)
Voulez vous rendre ma fille,
Des pic et des poc et des allumettes,
— Voulez vous rendre ma fille,
A l'honneur de saint André?
— Tiens voilà ta fille,
Des pic et des poc et des allumettes,
Tiens, voilà ta fille,
A l'honneur de saint André.

A Nivelles — et ce doit être un peu partout la même chose — les fillettes, dans leurs jeux, emploient très peu le wallon. Le rondeau que nous venons de citer prouve qu'elles ne se gênent guère pour estropier le français: mais enfin, elles ont la prétention, quelle que soit la classe à laquelle elles appartiennent, d'employer le français dans leurs jeux, soit qu'elles dansent

(1) Le nom d'une des fillettes présentes.

(2) J'ai vu, dans une pièce manuscrite, ce vers écrit: *Et sur la haie!* Je préfère le considérer comme une exclamation et l'assimiler au *Picalatene* de cet autre rondeau:

Madame Alaline à des jolies filles.
Picalatene! etc.

Je me trompe, peut-être: mais il est évident que ce vers ne nous est pas parvenu tel qu'il a été composé. Dans le doute, j'ai adopté la version la plus rationnelle.

à la corde, soit qu'elles jouent au volant, au falu, aux bèches, ou même à papa et maman.

Et puis, elles prennent leurs rôles au sérieux; il y a de la conviction et de la discipline dans leurs jeux; il y a aussi, et surtout, beaucoup de naturel et d'esprit d'observation dans leurs gestes et dans leur langage.

Les garçons, eux, n'y mettent pas tant de formes; ils n'ont pas, comme les fillettes, un répertoire de petits riens charmants qui se débitent dans un coin, tout paisiblement et sans bruit:

Ils jouent aux rois, à l'drigoie, au ouïoui, au voleur, au racapia; ils font aller des dragons; ils prennent des bains de pieds dans les ruisseaux; et dans tous ces jeux, où le bruit et le déplacement sont les premiers éléments de plaisir, ils parlent wallon, un wallon spécial, je le veux bien, mais enfin ils parlent wallon.

Eh bien, l'idée nous est venue de rechercher ce que chantent ces demoiselles et ce que crient ces galopins et nous nous proposons de raconter sous peu aux lecteurs de *L'Actot* ce que nous avons entendu. Quelles futilités! dira-t-on. Soit! Mais que celui-là me jette la première pierre, qui se souvient sans attendrissement de son enfance et qui ne prend jamais aucun plaisir à suivre les jeux de nos bambins.

Sroisy.

A DROITE ET A GAUCHE.

On nous télégraphie de Londres (Westminster) que M. Paternotte, artiste coiffeur à Nivelles, vient de remporter le Diplôme et la médaille d'or, pour ses ouvrages en cheveux, à l'exposition de cette ville.

Nous présentons nos chaleureuses félicitations à M. Paternotte.

L'Union financière a tenu, lundi dernier, son assemblée générale annuelle.

Le trésorier a rendu compte de sa gestion et a exhibé les titres formant l'avois social qu'il tient en dépôt.

La situation est excellente, malgré les pertes subies par suite de la conversion des emprunts des villes de Bruxelles et d'Anvers.

Les anciens membres du comité ont été réélus à une forte majorité.

Tout s'est passé avec calme et sans incident.

Une nouvelle société, le *Lucullus-Club*, dont le nom indique le but, est en voie de formation. Les amateurs peuvent envoyer leur demande d'admission au café du *Cheval blanc*, tenu par Madame Decrolière,

EL VI BRÉART.

A ç' te heure, c'ess n'est pu qu'in djeu qué d'daller à Bruxelles: il a des trains tant qu'on dé vù éié quand vos avez l'bounheur de tchér à iun qui va direc, vo stez là su n'pétite demi-heure dé temps. Etou, s'il a branmint des dgins qui dé profitent — éié c'ess n'est ni mi qui trouverra à dire là conte; par d'oute, ça fait tout djusse em' n'affaire, mi ç' dallatche-là — i d'a branmint des ciens étou qui pierdout après; les dgins qui n'ont boutique, d'ja pou couminchi. Ainsi ténais; quand n'Madame donne in deiner à s'maiso, qu'est ç' qu'elle fait? Bi elle coumande à Philomène ou bi à Thérèse du Guignou dé rappourter d' Bruxelles tout ç' qu'elle a dandgi; av' in d'mi franc d' drigueite elle est toudi seur d'avvé du bia éié du bou; paç' qué çà, c'ess n'est ni paç' qué d'sarou camarade avé, mais pou trouver n'dgin qui vo f'rou meieu vos commissions qu' Philomène, i vo faurou ç' cachi long, savez, quédwé qu'on n'vo l'irou pu!

A ç' te heure, s'in gamin fait ses Pâques, s'i vo faut vo rhabii pou l'esté, si vo femme a dandgi din water-proutte ou bi même d'in manchon, on prend l'train pou Bruxelles éié on dé profite co pou d'aller au théiâte, vu qu'il a l'dimanche des convvès qui roulent par nôte. Donc qu' l'commerce dé l'ville dwet bi vir el différence d' à ç' te heure avé dins l'temps, qu'on n'avou ni tous ces accommod'mints là. Dins l'temps! Jésus m'ater dins l'temps! l's'agisso bi d'tout çà! El diligeance en' partou qu'in coup tous les deux djous, même qu' le bureau des messageries astou à l'hôtel du Morian, qu' ç'astou dins l'rue des quatre saias tout djusse cisqué l'Neuve rue passe à ç' te heure. Dé ç' temps là, ç'astou d'in costé dé l'rue l'hôtel qué d'vo parlou l' l'heure éié d' l'oute costé ç'astou l'maiso des jésuites. On a d'vu abatte tout çà pou fait l'rue qui va despu Barcelone djusqu'à Bréda, même qu' c'ess au rapport à çà qu'on a appelé ç' rue la l'Neuve rue,

à l'adresse du secrétaire-trésorier, M. Léon Hautain. La première réunion gastronomique du club est fixée au lundi 24 courant, à 8 1/2 heures précises du soir.

La Sainte Barbe a rarement été aussi copieusement fêtée que cette année.

Le corps de musique de la garde civique s'est réuni, dimanche soir, en un banquet, qui a été très... mouvementé.

Les invitations adressées au cadre des sous-officiers n'ayant pas été générales, les évités ont jugé bon de protester contre leur exclusion: de là beaucoup de bruit pour peu de chose.

Les protestataires n'avaient pas tout à fait tort, mais ils étaient loin d'avoir tout à fait raison. Jugez-en: je me trouvais dernièrement au café, en compagnie d'un sergent de la garde civique; entre un autre dignitaire de cette institution (que je respecte quand elle est bien comprise).

Ce dignitaire, s'adressant au sergent, lui crie: « Véné au r'pas, vous, nom dé D...? »

Eh bien, dimanche dernier, ce même sergent avait le toupet de soutenir, en ma présence, qu'il n'avait pas été invité!

Il paraît qu'au cours du banquet il a été presque décidé que la musique de la garde civique se rendrait, en 1889, au concours de Paris.

En apprenant cette nouvelle, la *Gavotte* s'est réunie d'urgence et a décidé également qu'elle prendrait part à ce concours.

Nous souhaitons le plus grand succès à nos deux phalanges, dont la réputation est d'ailleurs trop solidement et trop universellement établie pour qu'elles aient à redouter un échec.

Un jeune et tendre baudet a disparu dernièrement d'une maison de notre ville; de méchantes langues se sont aussitôt emparées de ce fait pour insinuer que bien des personnes honorables de la ville connaissent le secret de cette disparition; il prétend même que le pauvre animal n'a pas été évité, lui, au banquet de la garde civique.

Allons! que signifient ces mauvaises plaisanteries et croit-on que l'Actot ait l'estomac assez complaisant pour digérer de pareilles bourdes?

Toujours la garde civique. Une société chorale est en voie de formation parmi les gardes civiques. Le chef est dès maintenant tout désigné, et

ainsi qu' c'est bi la vérité.

Eié les prix, hon? A-t-i pou cwére qué dé ç' temps là on payou dousse francs pou daller éié r'vèni d'Brusselles? Dousse francs, si l'diale a vu s'cu din n'in affaire pareie! Bi l'heure d'aujourd'hu pou deux francs moins twé mastoques on va éié r'vèni d'Brusselles. C'ess n'est ni co tout: dé garantis qu'il a toudi bi pou l'moumint d' à ç' te heure in d'mi cint d' Nivelles qui vont tous les djous à Bruxelles trava! — quand d'is trava!, c'est pa manière de parler paç' qué les twés quart et d'mi d'ces gadelots là i mé r'chennont, si leu tch' mise sint n'saqut, c'est ni toudi l'sueur! — Eh bi cwévi bi qu'i n'paiont qu' c'nt éié quarante huit francs pour in abonnemint d'in an au tch'min d'fier?

Il a co pu fourt qué çà: à les ouvris qui vont trava! déhours, on leu donne à ieuss des coupons d'semaine qui d'vont vwéyager au train qu'il est marqui d'us. Savez bi qué ç' qué çà leu cousse? Çà leu cousse deux francs et in gros sous, ni in d'gion d'pus, pour ieuss d'aller à Bruxelles l't au long d' en' semaine.

Quéce différence pou çà au r'gard dé dins l'temps qu'i vo follou là cracher dousse francs pou iesse warlochi quatre heures dé long in dallant éié quatre heures in r'vénant, ça fait huit' heures, din n'in vi bidon d'diligence éié d'us in cayou co pu rute qué si l'diale avon passé d'us à pis descaus!... Vo comperdez bi qu'dins ces conditions là, il avou branmint des dgins qui d'allinment fai leu-z'raires dé pids in dallant par Alseberg éié l'vivi d'oie: ç'astou in affaire dé quatre heure et demi in perdant l'chemin d'traverse qui partou là au d'zeur dé l'cinse dé l'Hostellerie, même qu'on vwet co lus qu'i stou, ç' tchemin là.

Parlant du vivi d'oie, ça n'fait là rassouv'ni l'force qu'ess arrivée à in vi péch'ni qué saquant Nivelles s'dé rappellont co, el vi Bréart, qui partout tous les s'maines avé s'browette pou Brusselles.

Donc qu'in djou i stou voie comme à l'habitude su l'coup d'huit' nèf heures par nôte. Arrivé au vivi d'oie invié douze heures, il avou co in cabaret éiusqué des buveux astinne ironchuis; ça fait qu' mon Bréart, qui

le premier chœur ayant pour titre: « Honneur au panache », est sur le point d'être composé.

L'autorisation d'établir ce nouveau corps de musique sera demandée à M. le ministre de l'intérieur.

Les gardes choristes ne porteront pas le plumet blanc.

Nécrologie.

On a célébré jeudi les funérailles de Madame Rombouts née Manesse, décédée à Nivelles le 11 décembre, à l'âge de 38 ans.

Nous prenons part à la douleur que cette perte cause à la famille.

Un poète Tournaisien.

ADOLPHE LERAY.

A. Leray naquit à Hollain, le 10 avril 1810. Il avait près de 16 ans lorsque sa famille vint habiter Tournai. Son père, originaire de Rennes, en Bretagne, était arrivé de France vers la fin du dernier siècle. Il exerça à Tournai le métier de teinturier que plus tard le poète devait continuer lui-même.

Leray avait conservé de son enfance, passée à la campagne, le goût des promenades champêtres et, comme ses œuvres devaient toujours être l'expression de sensations bien personnelles, il a souvent chanté la nature, les fleurs, les bois mystérieux et leurs frais ombrages. De même, les rochers, les côteaux boisés, les montagnes, éveillaient en son âme surprise les souvenirs lointains de la terre de ses ancêtres: De la plaine au vallon, du bois à la montagne

Le hasard nous guidait;
Ma sœur me demandait

Si je pensais souvent à la chère Bretagne.

La Bretagne, il l'aimait surtout à cause de la poésie qui entoure cette contrée de fables et de légendes; il y pensait souvent et ce tendre souvenir du pays de ses aïeux, il le confondit un jour dans son amour poétique pour la ville de Tournai, en composant sur un vieil air Breton le chant immortel des *Cheong Clotiers* que nous donnerons dimanche prochain.

Sa réputation comme chansonnier s'étendait au loin et non seulement toutes ses chansons restaient au répertoire local, mais elles parcouraient un chemin rapide. Les *Pompons bleus*, *Nos amants du premier ban*, furent composés au milieu de l'agitation révolutionnaire de 1830.

Jésus passant par Tournai avait depuis longtemps franchi les limites du Tournaisien. On la chantait partout en Belgique et dans le

n'ratchou ni d'su n'pétite goutte, ni d'sus deux nerri, a rintré dins l'cabaret pou s'erpouser deux minutes éié rallumer s'pupe.

On l'couchou bi à ç' cabaret là, cor qué ç'astou des Flaminds, ça fait qu'i d'a iun qui li-z-a paï n'goutte, in aute étou, si bi qu' Bréart en' sondjou pu à s'in rallier éié qu'il a d'mieuré toudi bi in heure à raviser djur au couyon.

Woye mais d'su l'temps qu'i stou là occupé, iun des gayards qui stinnet dins l'cabaret a sourti deux minutes pou daller picli éié comme i f'sou nwère nute, il a aroqui à l'browette Bréart, même qu'il a bi sintu l'place à l'oché dé s'djambe.

Pou in Flamind ç'astou co in gai coisse; ça fait qu'à l'placé dé s'nette in colère, i n'a ni dit in seul mot éié il a tout bounn'mint r'tourné l'browette avé l'roue du costé d'Nivelles, qu'elle astou mige devant pou daller à Bruxelles. In affaire dé dix minute après, mon Bréart vude es dernière goutte, scafotte es pupe, d'in r'bourse in aute, ermet ses mouffes éié s'in r'va in d'sant: « Bonsoir la compagnie. »

Djé l'ai dit t't à l'heure, i f'sou pu nwér nôt qué dins m'porte monnaie; ça fait qu'Bréart a cachi après les bras dé s'browette éié quand i les a ieu trouvés il est voie comme in brave sans r'weti d'dwette ni d'gauche: i n'avou pou d'avance t't aussi bi.

Vo comperdez bi qu'in dallant dansi pendant n'twé-zaine d'heures, i n'povon ni manqui qué d'fai du tchemin; i d'a si bi fait qu'à l'piquette du djou i stou là à les alintours du chateau dé l'Potte, qué ç'astou Monsieur Deppe, el bia père à Monsieur de Hennin, qui d'meurou là adon.

Ça fait qu'in arrivant d'lée l'grie du chateau il r'met s'browette à l'erre, i ravise pa tous costés, i frotte ses ys pou li vfr pu clair éié là comme i dit in parlant tout seu:

« Là n' drol d'affaire! Si djé n'savou ni qué d'us » approchant d'Brusselles, djé cwérou qu' dj'arrivé à Nivelles. »

Il avou pou l'cwére étou!

Sroisy.

nord de la France. Faite pour le peuple, pleine de poésie et de vérité, elle eût passé autrefois à l'état de légende, comme cette simple et sublime ballade flamande du XVI^e siècle, qui fait croire encore aujourd'hui, dans certaines parties de la Flandre, que Jésus est venu un jour visiter de pauvres pêcheurs.

Les beaux couplets démocratiques du *Drapeau sacré*, prophétisant la chute du trône de Louis-Philippe, avaient été chantés en 1847 dans un banquet réformiste, à Wazemmes, au milieu du délire des assistants.

Leray a fait partie de la fameuse expédition du Texas organisée en 1852 par Victor Considérant, et quand il revint des États-Unis « sans in harieoet, » comme il le dit joyeusement dans *mademoiselle Brindamante*, il se mit à continuer à Tournai son métier de teinturier et reconstitua peu à peu sa fortune.

C'est alors qu'il composa *Sainte Catherine*, véritable cramignon tournaisien, que nous publierons également sous peu, et bien d'autres chansons spirituelles.

A. Leroy, qui a publié une notice sur Leray à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire du poète tournaisien, et à qui nous avons emprunté les renseignements qui précèdent, ajoute : « Il a chanté le calme du foyer, les occupations simples de la vie dans le coin du feu, la chanson du Teinturier, le mariage et autres œuvres d'une sensibilité charmante, assez vraie pour vibrer dans tous les cœurs. »

Au retour de son voyage en Amérique, Leray fit, sur le bateau qui le ramenait, une de ses plus belles poésies : *Jésus et les enfants*. Il mourut le 13 décembre 1885, au moment où l'on s'appretait à fêter le jubilé de son chef d'œuvre *Les Cheong Clotiers*.

Le 10 septembre 1888, on a inauguré sur la place du Bequerelle à Tournai, un monument élevé par souscription publique à la mémoire de ce poète populaire. (1)

C'était le soir de la St-Nicolas, dans un petit café d'un de nos faubourgs, très fréquenté par la partie la plus remuante de la jeunesse nivelloise.

Les consommateurs arrivaient un à un à l'heure habituelle; la bande ordinaire était à peu près réunie lorsqu'arriva, pour clôturer la série, un jeune homme qui venait de la frontière Est de la ville.

Il était à peine assis, que la demoiselle de la maison lui demanda :

« Et adon, Jules, avez m'Saint-Nicolas? »

« Quand d'vo l'ai promis, répondit-il, d'jé n'va ni daller vo roublii; fuchi tranquie. »

Et en disant ces mots, il tira de sa poche une petite boîte qu'il remit à la jeune fille. C'était un vrai petit bijou gaufré sur tranches avec couvercle glacé, doré, parsemé de lilas et de boutons de roses, et attaché par de tendres faveurs bleues.

La demoiselle se mit en devoir de défaire le nœud pour ne rien détériorer, et elle s'appretait à enlever le couvercle; mais celui-ci était à peine soulevé qu'il sortit précipitamment de cette gentille boîte une petite souris grise qui sauta sur les épaules de la demoiselle et de la dégringola par terre pour courir se cacher sous les bancs et sous les tables.

Aux cris de frayeur poussés par la jeune fille et par sa mère. (« C'est enn' soris! Eh bi mon Dieu, c'est bi n'soris! ») tous les consommateurs se mirent à la recherche de la petite bête pour la réintégrer dans sa prison; tandis que le baes fourrait le bas de son pantalon dans ses chaussettes et grimpaît sur une chaise.

Comme il était impossible de rattraper l'évadée, on alla chercher du renfort à la cuisine: Minette eût bientôt découvert, sous le comptoir, la retraite de la fugitive, et lui administra un maître coup de patte qui fit passer l'innocente victime de vie à trépas.

Quand au jeune homme, cause de tout ce désarroi, il remit à la demoiselle une autre boîte aussi jolie que la première, mais contenant, cette fois des pralines et des pastilles de chocolat.

Inutile d'ajouter qu'il dut procéder lui-même au déballage.

(1) Les poésies d'A. Leray sont éditées chez M. Vasseur-Delmée, grand place, Tournai. Elles forment un joli volume de 200 pages.

Carnet de la ménagère.

Galettes.

Pour douze douzaines de galettes : une livre de sucre en poudre et une demi-livre de sucre blanc, une demi-once de canelle, trois œufs dont un seul avec le blanc, un quart de kilogramme de beurre non salé, trois livres de farine. Vous obtenez alors une pâte que vous avez soin de bien pétrir et que vous divisez ensuite.

Autre recette : Six livres et demie de farine, quatre livres de sucre en poudre, six œufs entiers et deux jaunes, un litre de crème, une livre de beurre, une once et demie de canelle. Vous pétrissez le tout pendant une demi-heure et vous pouvez avoir avec cette quantité, chères lectrices, trente-huit douzaines de galettes excellentes.

ALEXANDRINE.

CHARADE.

Pour mon oreille, moi premier
Ressemble fort à mon dernier;
Mais d'ailleurs, quelle différence!
Moi premier, dur, stupide et plein de méfiance,
Partout oppose résistance
Au voyageur désappointé.
Mon second, dans les bois, sur les bords de la route,
Peut vous désaltérer sans que rien il en coûte,
Et du toit paternel il nous prête la voûte,
Enfant de la nature et de la liberté.
Quand le tendre Zéphyre,
En l'effleurant soupire,
Tout le logis s'émeut, répond par mon entier;
Mais n'en attendez pas autant de mon premier.

Le mot de l'énigme du dernier numéro est : CAREME.
Celui de la charade (jeu d'esprit) est : COUPEUR.

État-civil de Nivelles.

Du 8 au 15 décembre.

Naissances: Georgette-Julia-Adolphine-Rénée Marchal. — Irma-Marie-Josephine Lacoste. — Jean-Benoît-René-François-Ghislain Lacoste. — Louis-Julien-Jean Tilman.

Mariage. Ernest-Alexandre-Ghislain Motquin, 32 ans, employé; avec Elise Lermiaux, 36 ans, modiste.

Décès. Barthélemy-Joseph Gervy, 86 ans, sans profession, veuf de Anne-Françoise Geogery; décédé boulevard de la Batterie. — Lezine-Zénaïde Manesse, 38 ans, giletière, épouse de Casimir-Célestin-Florent Rombouts, décédée rue de Sainte-Gertrude.

Marchés de Nivelles du 15 Décembre!

Froment les 100 kilogs, 18,75 francs — Seigle 12,50
— Avoine indigène, 12,50 — Escourgeon, 17,75 —
Beurre, le 1/2 kilog 1,45 — Œufs, les 26, 3,00.

Etude de l'huissier Léon Clibert, de Wavre.

Le mercredi 19 décembre, à 9 heures du matin, sur le marché public de la ville de Wavre, il sera vendu par le dit huissier,

UN BEAU DOUBLE PONEY

une charrette anglaise à ressorts, bache et harnachements complets.

Au comptant avec 10 % frais.

On peut se procurer L'ACLOT, chez M. VINCLAIRE-RUCLOUX, grand place, et à l'imprimerie du journal boulevard des Archers, à raison de 5 centimes le numéro.

AVIS.

Les bureaux de la Conservation des hypothèques sont transférés rue de Charleroi, dans l'ancienne maison de Monsieur Le Bon.

GRAND CAFÉ DE L'INDUSTRIE

GRAND PLACE, NIVELLES

Tous les Samedis arrivage d'**huitres royales** d'Ostende à 1,50 la douzaine.

Pour cause de cessation d'affaires

A remettre, dans la rue la plus fréquentée de Nivelles,

UNE MAISON DE COMMERCE

bien connue, articles faïences, porcelaines, cristaux, verreries, bibeloteries et fines quincailleries.

Cet établissement installé dans d'excellentes conditions ayant à lui-même une clientèle choisie, offre une occasion unique pour des personnes qui voudraient s'établir.

Reprise sur inventaire au prix de facture. Facilité de paiement contre garantie.

S'adresser rue Namur, n° 30, Nivelles.

POUR LA PREMIÈRE FOIS,
EN CETTE VILLE,
Dimanche 16 Décembre, à 8 h. 1/2 du soir,
chez M. Perrier, Café de l'Industrie
Séance extraordinaire
DE
MAGIE, ADRESSE & PRESTIGE
par le célèbre professeur
SIGNOR SALVATOR.
ENTRÉE LIBRE.

A louer

pour le premier Février 1889, grange, écuries, remises, magasin à charbon et vaste cour, le tout situé place de l'Esplanade en ville.

S'adresser chez Monsieur VANCUTSEM médecin-vétérinaire rue Roblet, Nivelles.

Vente de Parapluies et Ombrelles

Réparations et recouvrements

A DES PRIX MODÉRÉS.

JEAN ANDRIEUX

CHAUDRONNIER ET RÉTAMEUR

rue des Brasseurs, 29, Nivelles.

Jules HYERNAUX-HOFMANN

Pâtissier-Confiseur-Glacier

GRAND PLACE A NIVELLES

Pièces montées — Bonbons pour bals et soirées — Boîtes et dragées pour baptêmes — Chocolats de toutes marques — Crèmes — Fruits confits — Desserts — Glaces — Sorbets — Conserve — Jambon — Vins et liqueurs — Eau gazeuse.

Pistolets ronds et couques tous les jours à 7 heures du matin.

Jeu de Vogel-Pick

Dimanche 16 et Lundi 17, à 6 heures du soir, pour être continué le Dimanche suivant, à la même heure, s'il y a lieu.

Prix : une montre remontoir valeur 33 francs.

Café Montois, rue Saint-Maurice.

Mise : 25 centimes la série de 6 coups de flèches.

A VENDRE.

Une machine à battre le grain avec piéti-neuse (2 chevaux).

S'adresser au bureau du journal.

Étude de Maître FRANÇOIS LEBLOND, Notaire
rue de Namur à Nivelles.

Maître Leblond, notaire à Nivelles, vendra publiquement :

Le lundi 17 décembre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet enseigné à Belgrade, tenu par M^{lle} Huet, faubourg de Soignies en la dite ville, **61 marchés de peupliers** croissant et martelés dans les dépendances de la ferme occupée par M. Spickaert, près du canal à Ronquières.

Le dit notaire adjugera définitivement, le jeudi 20 décembre 1888, à 2 heures de relevée, en l'estaminet tenu par M^{me} veuve Letroye place de l'Abreuvoir au dit Nivelles.

Une pièce de terre située près de l'héritage du Maçon, campagne de Hututu, sous Nivelles, traversée par le chemin du Bois de Nivelles, grande 1 hectare 32 ares 27 centiares.

Le jeudi 27 décembre 1888, à 2 heures de relevée, chez M^{me} veuve Lempereur-Tamine, cabaretière, rue Sainte-Gertrude au dit Nivelles; **une maison** avec appendances et dépendances, sise rue du Coq à Nivelles.

A louer immédiatement :

DEUX MAISONS NEUVES situées place de l'Esplanade, en la dite ville, appartenant à M^{me} V. Bosquet.

S'adresser au dit Notaire LEBLOND.

Étude de Maître Louis CASTELAIN, Notaire à Nivelles.

Maître Louis Castelain, notaire à Nivelles, vendra publiquement :

Le jeudi 20 Décembre 1888, à midi, en l'estaminet, Au fond de Willembroux, sous Nivelles, à la requête de MM. Mercier 264 marchés de magnifiques peupliers et ormes, remarquables par leur grosseur et leur futaie, martelés dans diverses prairies situées faubourg de Mons à Nivelles, à 20 minutes des deux gares de cette ville, auxquelles elles sont reliées par des chemins empiérisés.

A vendre à Nivelles :

Jolie Maison de Maître

avec porte cochère, porche et jardin, composée au rez-de-chaussée de salon, salle à manger, bureau, cuisines, water-closets; au 1^{er} étage de 4 chambres à coucher et salle de bain, au 2^e également de 4 chambres et cabinet de toilette; greniers, mansardes, 3 caves à vin avec nombreux caveaux, caves à charbon et à provisions.

L'eau de la ville et le gaz sont installés au 1^{er} étage et le jardin est susceptible d'agrandissement. Cette magnifique propriété, récemment construite et fraîchement décorée, située à 200 mètres du nouveau Palais de justice, peut parfaitement convenir à un rentier, un avocat ou un magistrat.

Les amateurs peuvent la visiter le dimanche de 9 heures à midi.

S'adresser audit notaire.

Le dit notaire est chargé de vendre de la main à la main, les

IMMEUBLES suivants situés à Ohain :
UNE TERRE grande 28 ares 63 centiares, S^o E partie des n^{os} 158 et 159 du cadastre.

UNE TERRE grande 41 ares 79 centiares, S^o E partie des n^{os} 202 et 203, occupées par M. Alphonse Langendries.

AVIS.

Depuis le 1^{er} Novembre courant, l'étude de M^e Louis CASTELAIN, notaire à Nivelles, est transférée de la rue de Soignies n^o 16 à la rue des Conceptionnistes n^o 5.

Étude de Maître A. DEL BRUYÈRE, Notaire, rue Gillard-Heppe, à Nivelles.

VENTE DE PEUPLIERS.

Lundi 24 décembre 1888, à une heure de relevée, chez M. J. Robert, gare de l'Est, à Nivelles,

A la requête de M^e le Duc de Wellington, propriétaire à Londres,

Le dit notaire vendra publiquement : **120 marchés de peupliers**, martelés au Bois de Nivelles, sous Nivelles. (Voir aux affiches).

Six mois de crédit, moyennant caution connue.

Vins et Spiritueux

Produits garantis purs et de provenance directe

LÉON VINCLAIRE-RUCLoux

33, GRAND'PLACE, NIVELLES

Champagne Charles RIVART, Reims

Nouvelle Invention

SONNERIE PNEUMATIQUE

Remplaçant la sonnerie électrique
PLACEMENT A TOUT ÉTAGE

OCT. LEHERTE

SERRURIER-POËLIER, BREVETÉ

Médaille à l'Exposition de Nivelles, 1887
FAUBOURG DE NAMUR, NIVELLES

fabriquant de serres; poêles, cuisinières, chassis de couche, grillages, volières, meubles de jardins, gradins, tables, gloriottes, poulaiiers, douches en cuivre et en fonte, fauteuils à tente se repliant avec grande facilité (nouveau système).

Fabrique et Magasin DE MEUBLES

SPECIALITÉS DE MEUBLES EN NOYER DEUX TONS
MEUBLES DE TOUS STYLES
EN CHÊNE SCULPTÉS

MODELAGE, MENUISERIE, SCULPTURE, TOURNAGE
SIÈGES, FAUTEUILS

J. DURIEUX-DIEUX

RUE DE NAMUR, 45, NIVELLES

Glaces argentées, étamées et pour vitrages
Verres gravés et fantaisies

Laines, Plumes, outils
Réparations en tous genres
Déménagements

Bois de toute espèce et pour découpage.

HAUTAIN Frères

faubourg de Mons, Nivelles

Pavements céramiques, cheminées, tuyaux en grès vernissés pour canalisations, égouts, courbes, raccords; syphons, sterfsputzen et vases de latrines ordinaires et à syphons: le tout provenant des meilleures fabriques.

LOUIS DEVILLE

ARCHITECTE

Faubourg de Namur à Nivelles.

Agent-dépositaire des Usines belges de Carreaux Céramiques.

Carreaux Céramiques fins, unis et incrustés. (Genres Maubeuge.)

Carreaux et Pavés Céramiques unis.

Ces produits sont admis dans les travaux de l'Etat, des communes et du Génie.

Carreaux en Ciment Portland comprimé.

Marbrerie complète. — Produits Réfractaires. — Poteries de grès vernissés. — Ciment Portland et Ciments ordinaires.

GROS ET DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

MAISON ROMBOUTS

RUE S^{te} GERTRUDE, 18, NIVELLES

Marchand-Tailleur pour Dames, Hommes et Enfants.

Vêtements sur mesures en 12 heures Pantalons en 6 heures.

CONFECTION AU PREMIER FAÇONS GARANTIES

| | |
|--|---------------|
| pour jeunes gens et enfants, | depuis 10 fr. |
| pour hommes, | 20 " |
| pour hommes, très soigné, | 27 " |
| pour hommes, grand choix de vêtements noirs, soigné, | 30 " |
| pour hommes, très soigné, | 33 " |
| pour hommes, très soigné, | 36 " |
| pour hommes, très soigné, | 6 fr. |
| pour hommes, très soigné, | 15 " |
| pour hommes, très soigné, | 14 " |

pour jeunes gens et enfants,
pour hommes,
cheviote, pure laine croisée, col soie,
moscowa, id. bordé soigné,
id. bordé, double satin français,
id. bordé satin français, col velour soie, très soigné,
pour enfants,
pour hommes, très soigné,
grand choix de vêtements noirs, soigné.

PARDESSUS

COSTUMES

PANTALONS ET GILETS EN TOUS GENRES.

Nivelles, imprimerie Maurice BERNIER.